



Réf. Farde e-Assemblées : 2554970

N° OJ : 54

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/11/2023

**Objet :** Propreté publique.- M. BEL HAJ TOUZANI Mohammed.- Subside : 600,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que M. BEL HAJ TOUZANI Mohammed s'engage dans pareille initiative dans le cadre de l'atelier sur la réutilisation des déchets alimentaires durant la Journée de la propreté du 16/09/2023 pour laquelle il demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 600,00 EUR à M. BEL HAJ TOUZANI Mohammed ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 600,00 EUR à M. BEL HAJ TOUZANI Mohammed pour l'animation d'un atelier sur la réutilisation des déchets alimentaires durant la Journée de la propreté du 16/09/2023.- Article 87605/331/01 du budget ordinaire de 2023.

Annexes :